

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS À VENIR

## COURSE VERTE du 4 NOVEMBRE

Rassurée par le succès de l'an dernier ou plus de 100 participants s'étaient inscrits et pour maintenant la 8ème année consécutive l'Association CAP DEFIS, Présidée par Fabrice LAUTRU, organise la course verte des Bosses du Bocage qui se déroulera le samedi 4 novembre en soirée.

N'hésitez pas à venir soutenir les concurrents qui le méritent bien. Nous vous attendons nombreux.

## MESSE du 11 NOVEMBRE POUR LA REOUVERTURE DE L'EGLISE

Le samedi 11 novembre à 10 heures sera célébrée par le père Emmanuel DEFORGE, vicaire épiscopal de Monseigneur Jean-Yves NAHMIA évêque de Meaux, la messe inaugurale de réouverture de l'Eglise Saint-Martin de Montmachoux suivie de la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'armistice à 11 heures au Monuments aux morts.

Nous comptons sur votre présence.

## REPAS DES ANCIENS

Le restaurant du Lavoir à Esmans où nous nous rendons pour l'occasion, ayant définitivement fermé ses portes cet été, nous nous retrouverons le samedi 16 décembre 2017 à l'auberge de l'Entre-Noues à Montereau pour le traditionnel repas des anciens offert par la commune.

Les administrés concernés recevront courant novembre prochain l'invitation ainsi que le bulletin d'inscription.

## BEAUJOLAIS NOUVEAU

N'oublions pas en novembre l'arrivée du BEAUJOLAIS NOUVEAU !

Pour fêter l'évènement nous nous retrouverons le vendredi 17 novembre à la salle communale cette année compte tenu du nombre de participants.

Comme les années précédentes et afin de faciliter l'organisation de cette manifestation conviviale et gratuite, il vous sera prochainement distribué l'invitation et le coupon de participation.

## TELETHON 2017

Cette année la manifestation organisée au profit du TELETHON aura lieu le SAMEDI 9 décembre à partir de 9 H. Comme les autres années, nous aurons la présence des Associations de marcheurs du RBG et du CAL de Voulx, des marcheurs du Bresmont d'Esmans et CAP DEFIS qui proposeront des circuits de randonnée et une course à pieds, ainsi qu'un atelier animé par Grégory GANDOIN, animateur de l'école multisports de Voulx avec jeux destinés aux enfants de 7 à 77 ans, et la participation des Jeunes sapeurs-pompiers de Voulx.

Pour 1 € la part ou le verre, vous pourrez boire et/ou manger.

L'intégralité de la recette sera reversée à l'AFM-TELETHON.

Nous avons besoin de l'engagement de bénévoles, ne serait-ce que pour confectionner des quiches, des tartes, des gâteaux etc. et bien sûr participer à la manifestation parvis de la Mairie.

Avis aux amateurs et si vous souhaitez apporter votre contribution vous pouvez contacter Martine DUBOIS en laissant un message sur la boîte mail de la mairie (mairie.montmachoux@gmail.com)

Merci par avance de votre implication et bien évidemment « ON COMPTE SUR VOUS » pour reprendre le slogan d'une grande association caritative que nous connaissons tous.

Directeur de la publication :  
Patrick Jacques  
Rédacteur en chef :  
Martine Dubois  
Équipe rédactionnelle :  
Martine Dubois,  
Marie Hélène Blanchet,  
Gérard Tournier,  
Bernard Creton.  
Maquettistes :  
Paul & Jean-Paul Mauduit  
Crédits photos :  
Mairie de Montmachoux  
PJM :  
mairie.montmachoux@gmail.com

## LE MOT DU MAIRE : LES BIENFAITS DE L'INTÉGRATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA CCPM

A l'occasion de la précédente édition de notre PJM N° 38 de juillet dernier j'avais eu le plaisir de revenir sur le prix de l'eau de 4 € 64 révélé dans un flash spécial de la mi-juin précédente, et qui justifiait, si besoin en était, le choix délibéré et volontaire de votre équipe municipale à rejoindre la Communauté de Communes du Pays de Montereau.

Cette baisse très importante du prix de l'eau que nous pouvions attendre de cette intégration s'est concrétisée comme je l'avais prévue et ce malgré les doutes de nombre de nos administrés, tout comme le devenir de notre station d'épuration actuellement à l'étude.

Ce choix exprimé dès le début du mandat a été commandé par le bénéfice que nous pouvions attendre des compétences dites structurelles exercées par la CCPM : EAU-ASSAINISSEMENT et VOIRIE.

Je n'ai plus besoin de revenir sur les conséquences heureuses pour la Commune et ses habitants de l'exercice de la première,

Concernant la seconde, les équipes de la CCPM ont réalisé le mois dernier la remise en peinture de la signalisation dite horizontale (Passages piétons, stops, emplacements de stationnement réglementés), de nos voiries et tout particulièrement de la Grande rue.

Il va en être de même prochainement (Travaux planifiés courant octobre) pour la réfection cette année de deux voies communales, la partie carrossable de la ruelle du puits comprise entre les rues de Montmachoux et de la Bavette, ainsi que la partie terminale de la rue du Pilori, à partir de la rue de l'école jusqu'à l'entrée du cimetière.

Pour cette dernière, nous avons été contraints comme vous le savez d'engager une procédure de classement dans le domaine public communal des 60 derniers mètres de cette voirie jusque-là versée au domaine privé de la Commune.

De même, la CCPM est intervenue auprès de l'agence routière territoriale du Conseil départemental pour le remplacement des panneaux d'entrée et sortie d'agglomération situés route de Thoury Ferrottes, pratiquement illisibles.

Ce constat fait, je ne peux que renouveler à l'adresse de la CCPM toute la reconnaissance de notre Commune et de sa population.

Patrick JACQUES

# SOIREE DU 13 JUILLET

Merci à toutes et tous celles et ceux qui ont participé aux festivités du 13 juillet dernier. Cette soirée repas, semble-t-il appréciée de tous, organisée et préparée par les bénévoles de l'ALM s'est déroulée dans la convivialité. Très belle ambiance lors de la retraite aux flambeaux dans les rues du village, agrémentée de chansons, et de la soirée dansante qui a suivie. Nous comptons sur votre présence lors des prochaines manifestations.



M.H. BLANCHET

# JOURNEE DU 14 JUILLET

Après le traditionnel discours Républicain du Maire, la remise du diplôme d'honneur du Travail à Thierry GEOFFROY pour 30 années d'activité et l'annonce des noms des 2 enfants entrant en 6ème, qui n'ont pu recevoir ce jour-là le dictionnaire offert par la Commune, en raison des congés d'été, et l'accueil de quelques-unes de nos nouvelles familles, nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'amitié.

Un bon nombre de personnes avait répondu présent et autour du buffet préparé par des bénévoles de la Mairie, nous avons eu un beau moment d'échange et de partage.

Merci encore à toutes et tous.



# VIDE-GRENIER

Comme tous les ans, l'ALM a organisé le 10 septembre dernier la 29ème de son vide grenier dans les rues de Montmachoux. Malgré une météo plutôt fraîche, les visiteurs et exposants étaient au rendez vous.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont contribué à cette journée qui s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité. A l'année prochaine pour la 30ème édition.





Photo : Antoine PHILIPPE

Avril 2017  
A. PHILIPPE

## LE PRIX « DES RUBANS DU PATRIMOINE »

A l'occasion du congrès de l'Union des Maires et Présidents d'EPCI de Seine-et-Marne de septembre 2016, j'avais eu l'occasion d'assister à la remise de prix de la 22ème édition du concours des « Rubans du Patrimoine » à des collectivités locales de Seine-et-Marne.

J'avais dans cette circonstance découvert l'existence de ce concours organisé depuis 1994 par la Fédération française du Bâtiment en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, l'association des maires de France ainsi que la Caisse d'épargne.

Ce concours a pour but de récompenser les communes et les structures intercommunales ayant réalisé des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti.

Les jurys régionaux et le jury national délibèrent sur les critères suivants : intérêt et valeur du patrimoine considéré, parti architectural et qualité de mise en œuvre, retombées de ces opérations des points de vue social, économique, culturel, environnemental et touristique ; la hiérarchie des prix allant du National, au régional, et au départemental avec une dotation de 15.000 € destinés aux seuls prix nationaux.

A la fin de l'année 2016, j'ai considéré que

la première tranche de restauration de l'Eglise Saint-Martin de MONTMACHOUX justifiait la participation de notre commune et j'ai par conséquent déposé en janvier dernier un dossier complet avec clichés photographiques des étapes de cette restauration et notamment des divers éléments concernés avant et après rénovation.

Au mois de juin dernier nous avons été informés que MONTMACHOUX s'était vu décerner l'un des deux prix régionaux d'Ile de France avec la Commune de Saint-Germain en Laye (78) et que ce prix nous serait remis à l'occasion du 56ème congrès des Maires de Seine-et-Marne, le 29 septembre à Dammarie les Lys où je me suis rendu accompagné de mes deux adjoints, Bernard CRETON et Martine DUBOIS.

Cette remise de prix régional et départemental (Commune de Beaumont en Gâtinais) s'est faite sur le stand de la Fédération Seine et Marnaise du bâtiment, en présence notamment du Président de l'Union des Maires de Seine-et-Marne, M. Guy GEOFFROY, du délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, M. Bernard DELAMOTTE ainsi que notre députée Valérie LACROUTE.

La plaque de ce prix sera apposée dans l'église.

Par ailleurs, nous avons eu la très mauvaise surprise au retour des vacances de découvrir que des pigeons au nombre d'une bonne trentaine avait colonisé le beffroi du clocher, provoquant des souillures importantes dans ledit beffroi mais également sous le clocher et jusque dans la nef et le chœur.

Nous avons sollicité à ce titre l'entreprise BODET spécialisée dans les travaux campanaires pour condamner tous les accès au clocher au moyen des anciennes protections grillagées de vitraux stockées sous le clocher, et ce avant la fin du mois. Compte tenu de leur état de vétusté, il a été décidé de remplacer pour l'occasion les deux échelles en bois du clocher par des échelles aluminium afin de sécuriser cette prochaine intervention assez périlleuse en raison des l'état des planchers du beffroi.

Par contre le devis du sous-traitant pour le nettoyage et la désinfection du beffroi étant jugé exorbitant, (plus de 5.000 €) nous a contraints à renoncer pour l'instant à cette prestation, dans l'attente d'un devis raisonnable.

Enfin dans la perspective des offices à venir dans l'église, il a été procédé au changement du boîtier de commande de l'horloge et de la cloche, en remplacement du boîtier d'origine, défectueux et totalement obsolète pour une éventuelle mise en

réparation.

Une fresque photographique de 3 mètres de long du panorama dont on bénéficie depuis le parvis de l'église a été installée dans la salle communale dans le courant de l'été.

Le tirage «haute définition» a été réalisé par une entreprise parisienne de photographie à partir de clichés d'un Michaomontois, Antoine PHILIPPE, qui s'est par ailleurs chargé de rapatrier les deux panneaux depuis la capitale.

Un grand merci à l'artiste qui a bien évidemment signé son œuvre.

Les aléas précités justifient votre engagement au profit de la souscription publique qui demeure indispensable, notamment pour envisager au terme des travaux lourds la remise en état de l'ensemble du mobilier dont vous connaissez l'état de vétusté. En remerciant à nouveau tous les donateurs qui ont permis d'atteindre le niveau actuel de collecte, à savoir 20.350 €, je ne peux qu'encourager tous ceux qui ne l'ont point encore fait à participer à cette œuvre commune.

**Merci d'avance à l'adresse de tous ceux qui ne laisseront pas vain ce nouvel appel.**

Le Maire

# INFORMATIONS DIVERSES

## PROJET IMMOBILIER PRIVÉ EN PHASE DE RÉALISATION

A l'occasion de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme engagée par délibération du Conseil Municipal du 10 juin 2009 et approuvé en dernier lieu par une nouvelle délibération du 19 juin 2014, une orientation d'aménagement programmée (OAP) avait été arrêtée pour la réalisation future d'un programme immobilier d'au moins 9 habitations sur des parcelles d'une superficie totale de près de 8.000 M2 au lieu-dit la Ruelle entre les rues : chemin de la Bavette et route de Villeneuve.

Ce projet, eu égard aux aléas du marché immobilier, n'a finalement été administrativement engagé que cette année par le dépôt d'une demande de permis d'aménager en date du 19 avril 2017 dernier par la Société LUCLO IMMO de Fontainebleau portant sur la création de neuf habitations en accession à la propriété.

L'instruction sur la base des préconisations de l'OAP a été renforcée par celles de Mme l'Architecte des bâtiments de France, rappelées au lotisseur, à l'occasion d'une réunion à mon initiative au siège de l'UDAP (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine) à Fontainebleau pour fixer le contenu du règlement d'urbanisme qui s'imposera à chacun des futurs acquéreurs desdites parcelles pour l'octroi de leurs permis de construire, et ce afin de préserver le caractère architectural de notre village.

Des hésitations du demandeur ont retardé quelque peu l'arrêté de permis d'aménager que j'ai finalement signé le 14 septembre 2017 après le dépôt d'un règlement d'urbanisme en tous points conforme aux exigences de la Mairie et de l'UDAP 77.

## ABSENCE PROLONGÉE DE NOTRE EMPLOYÉ COMMUNAL FRÉDÉRIC DESCOIN

Vous avez très certainement constaté l'absence depuis plusieurs mois de notre employé communal et bien évidemment les répercussions sur la qualité de l'entretien de notre village.

Ce dernier en effet à la suite de la visite médicale auprès d'un médecin du travail a été jugé inapte à exercer les fonctions qu'il exerçait pour la commune depuis maintenant 5 ans.

En situation d'arrêt de travail depuis le 11 juillet dernier, il nous apparait très peu probable qu'il puisse reprendre le travail avant le terme de son contrat de travail fixé au 28 février 2018.

Les nouvelles conditions de prise en charge financière de l'État pour les emplois aidés, en très nette régression y compris pour les petites communes rurales comme la nôtre nous interdisent de recruter en l'état un nouvel agent.

Je viens donc de solliciter notre prestataire, Patrice GUICHAR pour renforcer ses heures d'intervention afin de garantir un entretien convenable du village.

Merci par avance à ceux et celles qui par une démarche personnelle contribueront à parfaire l'entretien et la propreté de nos voies communales.

Le Maire  
Patrick JACQUES

# CONGRES DE L'UNION DES MAIRES DE SEINE ET MARNE

Le vendredi 29 septembre Bernard CRETON et moi-même nous avons accompagné M. le Maire à Dammarie les Lys où se déroulait le 56ème congrès de l'Union des Maires de Seine et Marne ; rendez-vous traditionnel des collectivités locales pour des échanges sur les problématiques actuelles et notamment cette année sur l'avenir des petites communes au sein des EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale).

A cette occasion, notre Commune, au titre de la restauration du chœur et de la sacristie de l'Eglise Saint-Martin, s'est vue remettre le Prix régional des RUBANS DU PATRIMOINE, concours organisé en partenariat avec l'Association des maires de France, la Fédération Française du Bâtiment, la Fondation du Patrimoine et la Caisse d'Epargne destiné à récompenser les communes et les structures intercommunales ayant réalisé des opérations de rénovation et de mise en valeur de leur patrimoine bâti (cf. : article dans les pages suivantes du PJM).

M. le Maire s'est vu remettre le trophée constituée d'une plaque en plexis glass qui sera apposée dans l'église.

M.D.



Programme	
8h00 - 8h45	Accueil des congressistes
9h00 - 11h00	TABLES RONDES > Quel avenir pour les petites communes au sein des EPCI ? > Quelle place pour la Seine-et-Marne dans le Grand Paris ? > Logement social : quel rôle pour le maire après le transfert des attributions de logements aux EPCI ?
11h00	INAUGURATION DU SALON
12h00 - 12h45	Apéritif autour des stands
12h45 - 14h15	DÉJEUNER
14h15 - 14h45	Café autour des stands
15h00 - 15h45	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
15h45 - 16h45	CONFÉRENCE/DÉBAT « Tout est possible » par Philippe Croizon, sportif de l'extrême, conférencier Suivie d'une dédicace de son livre « Pas de bras, pas de chocolat ! »
16h45 - 17h25	INTERVENTIONS DES PERSONNALITÉS
17h35 - 19h20	Animations dans le salon
18h00 - 19h00	Présence de Sébastien Chabal, joueur international de Rugby sur le stand de CONCEPT SPORT (G18)
	A découvrir, TIMESCOPE, 1 <sup>re</sup> borne de réalité virtuelle sur le stand de CMP (E20)
17h45 - 18h00	REMISE DES PRIX DU 23 <sup>e</sup> CONCOURS DES « RUBANS DU PATRIMOINE » sur le stand du BTP 77 (B2-C1)
18h00 - 18h30	REMISE DES LABELS « VILLAGE DE CARACTÈRE DE SEINE-ET-MARNE » sur le stand du Conseil départemental (A1)
19h30 - 23h00	DÎNER-SPECTACLE

Espace Pierre Bachelet  
DAMMARIÉ-LÈS-LYS  
29 SEPTEMBRE 2017

# 56<sup>e</sup> CONGRÈS

## des Maires et Président(e)s d'EPCI

**Communes, EPCI :  
quelle place dans  
une organisation territoriale  
en mutation ?**

DAMMARIÉ-LÈS-LYS  
YUM77  
MELUN